

Evaluation des aptitudes motrices et opératoires par le AMPS (Assessment of Motor and Process Skills) (n°8.20)

Objectifs	<p>Evaluer avec précision la qualité de performance motrice et opératoire des patients en situation d'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrer, coter, et interpréter l'AMPS de façon fiable • Employer la méthodologie de l'AMPS pour évaluer les capacités fonctionnelles d'une personne • Planifier et conduire une intervention en ergothérapie
Contenu	<p>Introduction au AMPS Fonctions motrices et opératoires. Administration, cotation et interprétation du AMPS : évaluation des performances motrice, opératoire, adaptive. Observation, du contexte et des problèmes de performance, centrée sur le client et sur l'activité Planification de l'intervention centrée sur le client (lieu et tâches appropriés) Introduction à la calibration de l'évaluateur. Mise en pratique à partir de plusieurs études de cas filmées. Pratique d'entretien, d'analyse de l'environnement, de cotation. Détermination d'un critère de sévérité de cotation de chaque participant, à partir de cotations AMPS Validité et fiabilité du AMPS Présentation de l'utilisation du logiciel OTAP, saisie des données et rapports Consignes pour l'intégration du AMPS dans la pratique.</p>
Dates / Lieu	4 au 8 mai 2020 (5 jours), Plein Soleil Lausanne
Enseignement	Rachel Bard Pondarré ergothérapeute et Thibaut Turpain ergothérapeute
Destinataires	Ergothérapeutes de tous les domaines
Coûts	<p>Membre ASE: CHF 1500.00 Non-Membre: CHF 2000.00</p> <p>Le prix du cours comprend les manuels AMPS en anglais et en français, un accès au logiciel de cotation et la calibration AMPS.</p>
Informations	<p>Dans les 3 mois suivant la formation, chaque ergothérapeute doit se faire calibrer (mesure du niveau de sévérité en cotation) en réalisant 10 évaluations de personnes dont au moins 8 atteintes de pathologie et 2 personnes sans pathologie (2 tâches par personne). En cas d'échec, l'ergothérapeute doit à nouveau être calibré sur 10 personnes dont 2 sans pathologie, dans un délai de trois mois.</p>
Inscription	Inscription jusqu'au 3 février 2020 sur le site de l'ASE ou avec le talon envoyé au secrétariat.

**Talon
d'inscription**

Titre : _____

Date / no du cours : _____ / _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse privée : _____

Tél. priv. : _____ Tel. prof. : _____

e-mail : _____

Adresse de facturation : _____

Membre de l'ASE Oui Non

j'accepte les conditions générales de participation aux cours ASE
(www.ergotherapie.ch , formation, formation continue)

Sans votre accord nous ne pouvons pas accepter l'inscription !

Date : _____

Signature : _____